

Circulaire de rentrée



Chers parents,

L'équipe éducative vous souhaite une excellente rentrée. Nos vœux de bienvenue sont adressés aux 21 nouvelles familles et aux 33 nouveaux élèves qui arrivent dans notre école, à Mme Richer Aude, nouvelle enseignante en CM2.

Nous retrouverons avec plaisir tous nos élèves pour une nouvelle année. Les effectifs d'élèves inscrits sont : PS1-PS2 : 28 ; MS-GS : 25 ; CP : 21 ; CE1-CE2 : 26 ; CE2-CM1 : 25 et CM2 : 23, un total de 148 élèves. Nous accueillerons en cours d'année des élèves en PS1.

Je poursuis la direction de l'école et du collège. Je suis donc à votre disposition pour nous rencontrer si nécessaire le jour qui vous conviendra.

A chacun, élèves, enseignantes, personnels, nous souhaitons une rentrée réussie grâce à l'accompagnement de l'équipe et une bonne année scolaire à tous.

Au nom de l'équipe, je vous remercie de votre confiance.

Cordialement,

Valérie Carosio

Organisation pédagogique

Cheffe d'établissement : Valérie CAROSIO

Equipe enseignante :

PS1/PS2 : Mme Vanessa ROUILLARD

MS/GS : Mme Aurore LEROUX & Mme Carole RINGUE (le vendredi)

CP : Mme Mathilde POUCHARD

CE1/CE2 : Mme Camille MAHE

CE2/CM1 : Mme Frédérique LEMESSAGER

CM2 : Mme Aude RICHER

Personnel éducatif :

- ASEM PS et garderie du soir : Mme Béatrice ROCHEFORT
- ASEM MS/GS : Mme Patricia HEUZE - - Mme Catherine CHEVALIER
- ASEM à mi-temps sur plusieurs classes et garderie du soir : Mme Marie BOUSQUET
- Encadrant de la vie scolaire au collège et de l'étude du soir : M. Mickaël MACHY

Modalités du jour de la rentrée : le 2 sept

L'APEL offrira un café sur chaque site de l'école.

Accueil des familles et des enfants à partir de 8h15 sur les cours de l'école maternelle et élémentaire

Ouverture du service de garderie dès le 2 septembre à 7h15 - fermeture 19h00, sans inscription

Informations à noter

* Numéros de tél des deux sites pour prévenir des absences, poser vos questions de compta... :

Ecole maternelle : 02 96 27 55 02

Ecole élémentaire : 02 96 27 47 51

Secrétariat - comptabilité : 02 96 27 47 21

* Horaires de classe :

Matin : accueil entre 8h30 et 8h40 - Classe 8h45-12h15

Midi : sortie à 12h15, retour de la cantine ou de la maison entre 13h35 et 13h40

Après-midi : classe 13h45-16h30

Soir : sortie entre 16h30 et 16h40

* Horaires de la garderie et de l'étude :

Matin : Garderie de 7h15 à 8h25 sur le site de la maternelle (classe dans la cour: PS) sans nécessité d'inscrire votre enfant.

Soir : Etude à partir du CP : 16h45 à 17h40 en salle d'étude du collège (sortie côté rue Jean de Beaumanoir), puis garderie à la maternelle.

Garderie : 16h45 à 19h00 précises dans la classe maternelle, place de l'église, en MS-GS.

MERCI de signaler votre présence en utilisant la sonnette ou en frappant à la porte de la classe.

- * Cantine : Chaque élève doit être enregistré sur le portail familles, les démarches sont à effectuer en passant à la mairie. Les repas sont à réserver sur ce portail familles. Les factures sont envoyées par le Trésor Public. Le service péri-scolaire municipal doit être prévenu en cas d'annulation de repas (maladie).

A cette rentrée, la commune met en place la tarification sociale. Les informations sont publiées dans le bulletin communal du mois de septembre : le consulter sur le site de la commune pour connaître le

tarif qui sera appliqué dans votre situation selon votre quotient familial (documents à fournir à la mairie).

*** Documents de rentrée :**

Le jour de la rentrée, vous trouverez dans le cahier de correspondance les documents suivants :

- La fiche individuelle pour la comptabilité
- La fiche de renseignements pré-remplie à relire - corriger si besoin **en rouge** et à signer dans chaque encadré par les deux parents.
- La convention de scolarisation à signer par les deux parents
- Le calendrier scolaire
- Un bulletin d'adhésion à l'APEL.

Les attestations d'assurance (individuelle accident aux nom & prénom de l'enfant et responsabilité civile) doivent également nous parvenir au plus vite ! si possible le jour de la rentrée.

***Sur le site internet de l'école :**

- La proposition d'assurance individuelle accident de la Mutuelle St Christophe
- Le règlement intérieur à lire attentivement (actualisé et en ligne à partir du 29/08/24)
- Les tarifs OGEC

Projet d'accompagnement individualisé :

Les enfants qui suivent un traitement régulier susceptible d'être administré sur temps scolaire (type Ventoline asthme) doivent être vus par Mme Bernard Breillat au Centre Médico scolaire de Dinan, à contacter au 02-96-85-31-36. Si le PAI a déjà été rédigé, il suffit de remplir la demande de renouvellement (imprimé à retirer à l'école).

Si vous ne recevez pas de mails de l'école dès la première quinzaine de septembre, il est important de le signaler.

Les enseignantes communiqueront également avec vous de cette façon.

Merci de votre attention - A ce lundi 2 septembre, une bonne rentrée !

Valérie Carosio